FONDE EN 1891

LE NUMERO 20 CENTIMES

L'Egalité

Edition du "REVEIL DU NORD"

Samedi 21 Mars 1925

LE NUMERO 20 CENTIMES

Bureaux : 20, Grande Place, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

OPINIONS SYNDICALISTES

La vérité sur Monmousseau

Dans le courant de février, les U. D. de la région du Nord, firent connaître par le canal de ce journal leur conception de l'unité syndicale.

Faisant allusion aux luttes passées au sein de la C. G. T., il était dit que « dans » l'ensemble du mouvement syndical se dé- » veloppaient des tendances ; l'une appelée » réformiste, l'autre qualifiée de révolution- » naire. Mais au-dessus des opinions parti- » culières et des passions régnaient l'estime » réciproque et la tolérance mutuelle et par » dessus tout, le souci constant de l'intérêt » supérieur de la classe ouvrière.

» Entre Renard et Keufer réformistes, » Griffuelhes et Yvetot révolutionnaires, le » provocateur Métivier en 1907 et le jaune » Monmousseau en 1910 — deux êtres di- » gnes l'un de l'autre — avaient pu se dres- » ser ; la marche en avant du syndicalis- » me n'en avait pas été ralentie.

» Ni les agissements criminels du larbin » de Clémenceau, ni la lâcheté du secrétaire » actuel de la C. G. T. U., n'avaient pu » l'empêcher ».

Nous voulions dire que trahir les ouvriers d'une façon ou d'une autre, était toujours trahir.

MÉTIVIER en provocant des troubles pour faire échec aux revendications ouvrières était au service du gouvernement et était un traître.

MONMOUSSEAU en portant protégé par des gendarmes, des ordres de mobilisation pour faire échec au mouvement de grève des cheminots était au service du gouvernement et était un traître.

Voilà bien, je crois, deux êtres dignes l'un de l'autre.

Eh bien, il s'est trouvé que le secrétaire de l'U. D. communiste du Nord cherche des excuses au geste du jaune de 1910.

Qu'écrit-il dans « l'Enchaîné » : « que » Monmousseau en commettant la faute re- » prochée plus loin, avant de devenir un » militant actif, avait une excuse ; son igno- » rance relative aux devoirs de classe des » travailleurs, etc. »

Rien de plus faux, et nous allons le prouver.

Voyons donc :

En 1903 et 1904, Monmousseau est anarchiste et se classe parmi les adeptes de Sébastien Faure. Cela se passe à Tours.

En 1910, il travaille à la gare Montparnasse et pendant la grève des cheminots il est au service du Gouvernement et de la Compagnie de chemin de fer.

En 1914, il est encore jaune et certainement à la disposition du patronat.

Notez qu'à cette dernière date il y a plus de 10 ans qu'il est libertaire.

Il n'entre au syndicat **qu'en 1915 et se** classe de suite parmi les extrémistes. Il ne pouvait en être autrement.

Jouhaux, Bidegarray sont pour lui des vendus et rappelons pour mémoire, avec quels accents de haine, il prenait la parole dans les différents congrès. Il apparut nettement, aux moins avertis, que cet homme avait pénétré dans le mouvement ouvrier et syndical pour mieux continuer l'œuvre qu'il avait entreprise en 1910.

Doit-on rappeler aussi avec quel acharnement il entreprit la conquête de la Fédération des cheminots et comment, il la lança en 1920 dans ce déplorable mouvement de grève. On y reconnut le jaune de 1910, et les Compagnies pouvaient se frotter les mains. Mais heureusement son passé était connu, et dès son adhésion au syndicat, des reproches lui furent adressés.

Il larmoya d'abord, puis passa aux aveux.

Voici ce qu'il écrivit dans la « Vie Ouvrière » de mai 1921 :

« Moi seul possédais les preuves de ma » trahison, elles étaient dans ma mémoire. » Elles sont depuis 1916 ou 1917 dans le pro- » cès-verbal d'une assemblée générale de la » section du matériel (syndicat Paris-Etat, » rive droite), où publiquement j'ai fait ma » confession sur une question posée par un » adversaire de tendance » ; et il ajoutait : « que tout jeune à cette époque, venu à Pa- » ris tout droit d'un pauvre village, ignorant » de tout, inconnu de tous, sans aucune » éducation sociale, il était tombé dans un » milieu non gréviste ».

Ce sont là des aveux nets, mais combien par surcroît bourrés de mensonges. La preuve ! A une demande de renseignements, motivée par les continuelles insultes dont étaient abreuvés de sa part, des militants de la C. G. T., voici textuelle, la réponse que fit le camarade Betesta, vieux militant syndicaliste de Tours, qui, dès 1903, avait inculqué à Monmousseau les idées libertaires syndicales :

« **Dans ce cas, il est inexcusable, car intelligent et instruit dans le mouvement de l'action prolétarienne libertaire, il ne pouvait ignorer l'idéal de la grève de 1910** ».

Qui donc oserait encore soutenir que le secrétaire actuel de la C. G. T. U. était ignorant au moment où il poignardait lâchement dans le dos les cheminots en grève.

Il venait de Tours, ville déjà assez importante et était un adepte de Sébastien Faure, depuis 1903-1904.

Il n'était pas ignorant de ses devoirs de classe puisqu'il osait se réclamer du vieux militant syndicaliste qu'était Betesta.

Il ne tomba pas dans un milieu non gréviste puisqu'il porta des ordres de mobilisation ?

C'est sciemment qu'il a trahi et il est digne de Métivier !

Et vous, travailleurs du Nord, qui connaissez maintenant le passé du communiste Monmousseau, qu'en pensez-vous ?

Qu'il est indigne d'être à la tête d'une organisation syndicale. Et vous aurez raison.

Et si demain, le mouvement ouvrier est de nouveau victime d'autres Métivier, y aura-t-il de la surprise à marquer ? Point du tout.

L'unité avec de tels individus n'est point possible. C'est justement parce qu'il y eut de tels hommes dans le mouvement syndicaliste que des profondes divisions ont été créées.

Aussi gardons-nous de tomber dans le piège que nous tend à nouveau le Parti Communiste avec ses comités d'unité prolétarienne C'est la division qu'on veut recommencer.

H. HUYGHE,
Secrétaire de l'U. D. du Nord.

UN TABLEAU CONTESTÉ A LILLE

Le "Pissaro" du Musée des Beaux-Arts est pourtant bien un "Pissaro", affirme le Conservateur de ce Musée ::: :::

LE « PISSARO » DU MUSÉE DE LILLE

Un journal de Lille s'étant fait l'écho de certaine opinion qui tend à contester à Pissaro la paternité d'une œuvre de valeur certaine qui fait partie des collections de peinture du Musée de Lille, nous fûmes hier interviewer à ce sujet le savant conservateur du Palais des Beaux Arts.

Les déclarations de M. Théodore furent formelles. Elles s'appuient d'ailleurs sur l'admiration que nombre d'artistes éminents et de connaisseurs ont pour cette jolie « Vue de Montmartre » qui honore l'école dite « impressionniste. »

« Tranquillisez-vous — nous a déclaré en souriant finement M. Théodore — le « Pissaro » du Musée de Lille est bien un « Pissaro ». Ce tableau provient du legs que M. Pihen, ancien secrétaire des Rosati de Flandre, fit au Musée de Lille.

Ce legs était composé d'œuvres de peintres modernes, dont Braquaval, Victor Lhomme, Pissaro, pour ne citer que ceux-là.

» Le tableau autour duquel se fait ce tapage a été acheté par M. Pihen alors que Pissaro qui avait déjà toute sa valeur artistique n'avait pas le bonheur de voir ses œuvres vendues si cher qu'à présent et que les dites œuvres ne servaient pas encore à des combinaisons commerciales.

» Notre Pissaro est vrai par son esprit, comme par sa facture. Il a d'ailleurs été examiné par des gens de métier, par des peintres, réellement artistes et doublés de connaisseurs au courant de la philosophie de leur art. Tous l'ont trouvé fort beau !... Il l'est réellement. Les gens de goût pourront s'en convaincre »

Il est certain qu'en son encadrement or amorti, le Pissaro du Musée de Lille s'avère une œuvre splendide.

La lumière, — une lumière argentée et douce, — y baigne toute chose. C'est bien là l'atmosphère de Paris, atmosphère ou plane cette brume transparente que l'on remarque les clairs matins de printemps. La tenue des valeurs est remarquablement observée, la perspective aérienne réalisée savamment par la décoloration des tons. Cela vit, frémit, palpite joliment, a une tenue d'ensemble admirable. Bref, cette toile est certainement une « œuvre » dans toute l'acception du mot.

V. B.

LES SCANDALES FINANCIERS DU NORD

Les douaniers de Condé-Macou ont fait une nouvelle prise

D'autre part, deux inculpés ont été entendus par M. le Juge d'Instruction de Valenciennes

S'il était besoin d'un nouveau fait, pour démontrer aux plus incrédules que les manœuvres d'exportations de capitaux actuellement soumises à l'instruction de M. le juge Tendron, ne sont pas des faits isolés, mais constituent, au contraire, quelques-uns des éléments d'une vaste offensive contre le franc nous le trouverions dans la « prise » que viennent de faire les douaniers de Condé-Macou.

Voici le poste de douane du Coq, à l'ordre du jour, car l'on se souvient que c'est également par les agents de ce poste que le docteur Boulogne, de Valenciennes, fut surpris en possession des onze mille francs.

Une dame riche

Mme H..., de Busigny, se rendait à Bonsecours (Belgique) pour y faire visite à sa fille actuellement en traitement dans une maison de santé de la petite ville-frontière, qui doit, ainsi qu'on le sait, à sa proximité de la forêt de l'Ermitage, d'être un séjour très fréquenté par les malades

Mme H... était en voiture automobile. Les agents du poste de Macou la firent stopper et visitèrent de fond en comble le véhicule. Dans les bagages, ils découvrirent une liasse de coupons détachés de titres français ou étrangers, ainsi qu'une importante correspondance.

M. H..., interrogée, reconnut qu'elle se proposait de profiter de son séjour en Belgique pour toucher aux guichets d'une banque de ce pays, les dits coupons. Elle pourrait ainsi, — il n'est pas de petit bénéfice — échapper à l'impôt français.

La valeur de ces coupons s'élevait à quatre mille huit cents francs.

D'autre part il résulte de la correspondance saisie sur Mme H... qu'elle posséderait, dans une banque du pays voisin, un compte s'élevant de **trente-cinq à quarante mille francs.**

Enfin, la délinquante portait encore sur elle une somme de quatre mille six cents francs, destinée sans doute à couvrir les frais du voyage, à moins qu'ils n'aient été appelés à grossir le dépôt de la riche voyageuse.

L'agent visiteur, M. Josse, informa aussitôt de ces faits M. le receveur Thorel.

Ce dernier interrogea à nouveau Mme H..., coupable, elle aussi, d'exportation de capitaux et adressa un rapport à M. le directeur des Douanes de Valenciennes.

M. le Juge d'Instruction sera vraisemblablement saisi de ces faits au cours de la journée

La Reine de Paris

(Wide World Photos)

Jeudi, à l'occasion de la Mi-Carême, Paris a élu sa Reine des Reines pour 1925 : c'est Mlle Georgette Fraigneux, une gracieuse sténo-dactylographe :-:

A L'INSTRUCTION

M. Tendron, juge d'instruction, a entendu vendredi matin, M. Desreumaux, changeur à Valenciennes et M. Adam, au titre de directeur de la succursale valenciennoise du Crédit du Nord

Leur système de défense est identique à celui qui a été présenté par leurs collègues interrogés au cours de la journée précédente. Nous l'avons déjà exposé longuement et nous croyons superflu d'y revenir.

Les interrogatoires de ces derniers jours ont d'ailleurs été très courts et l'on peut dire que les interrogatoires de fond n'auront lieu qu'en présence des avocats des inculpés.

D'autre part, il convient d'attendre la visite de M. l'Inspecteur des finances Brionval qui sera invité à préciser les résultats de ses investigations dans les banques.

On attendait, ainsi que nous l'avons dit, que ce fonctionnaire se serait présenté hier au cabinet du magistrt instructeur. Mais, retenu, il informa le Parquet de l'obligation dans laquelle il se trouvait de retarder son voyage.

On compte qu'il pourra être aujourd'hui à Valenciennes.

En quatrième page :

LOURDES ET SES MYSTÈRES.

M. Herriot a répondu au Manifeste des Cardinaux

Constamment interrompu par la droite qui provoqua de violents incidents, M. Herriot a montré à la Chambre le danger du « catholicisme des banquiers » pour le pays ::

La Chambre a fait confiance au Gouvernement

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

La deuxième journée des débats relatifs à l'application des lois laïques a donné lieu aux incidents les plus tumultueux.

La réponse de M. Herriot qui dénonçait avec une admirable netteté les manœuvres cléricales, fut hâchée d'interruptions diverses, l'opposition cherchant à couvrir par ses clameurs toutes les dures vérités qui lui étaient assénées par le Président du Conseil.

La surexcitation des esprits devait amener des incidents. Ils ne tardèrent pas à se produire.

Prenant prétexte d'une phrase prononcée par le Président du Conseil indiquant, d'après le manifeste des cardinaux, la collusion qui existe entre le christianisme moderne et l'argent, les parlementaires de la droite qui voulaient par n'importe quel moyen empêcher M. Herriot de poursuivre sa tâche, feignirent la plus vive indignation.

Devant leurs clameurs furibondes, le reste de l'assemblée demeura tout d'abord impassible puis, énergique, il riposta et si vigoureusement qu'un pugilat en règle s'en suivit.

La séance fut suspendue alors que la mêlée était générale.

Le calme qui régnait à la reprise n'était qu'apparent et, peu après, le chahut recommençait.

Mais le Président de la Chambre n'entendit pas le laisser continuer plus longtemps. Aussi le marquis de la Ferronnays qui se faisait remarquer par la vigueur et la fréquence de ses hurlements, fut-il, sur la proposition de M. Painlevé, censuré et exclu temporairement du Palais Bourbon.

Pour cela, la salle fut à nouveau vidée et le marquis royaliste qui s'était cramponné à son banc, dans une attitude de martyr, tant que l'assistance pouvait encore le voir, céda avec la plus grande vivacité à la première injonction du commandant du Palais, lorsque les tribunes furent vidées.

Cet acte d'autorité eut un effet salutaire et le Président du Conseil put terminer aisément son exposé, applaudi dans une magnifique ovation par les membres du Cartel des gauches.

Un député communiste étant ensuite monté à la tribune, la salle se vida.

La Séance

Paris, 20. — L'affluence du public est grande. L'ordre du jour de la Chambre appelle la suite de la discussion de l'interpellation de M. CAZALS sur le manifeste des cardinaux et la discussion sera orageuse.

M. HERRIOT prend la parole.

Une réponse à M. Bérard

Le Président du Conseil répond d'abord au discours de M. Bérard.

« M. Léon BERARD, dit-il, a reproché au Gouvernement d'encourager l'anarchie en ne poursuivant pas les fonctionnaires syndiqués. Mais il devrait se souvenir que le Gouvernement de M. Poincaré avait refusé de poursuivre des fonctionnaires syndiqués parce que la loi ne le lui permettait pas.

Parlant sur la suppression de l'ambassade du Vatican, M. HERRIOT déclare que c'est là une mesure politique qui ne gêne nullement l'exercice complet de la foi catholique. (Applaudissements à gauche).

M. HERRIOT : Je demande aux catholiques qui peuvent se recueillir de se demander ce qu'il y a dans la déclaration ministérielle qui put inquiéter leur foi.

Ils constateront qu'il n'y a rien.

Consentez à entendre ce texte qui, d'après M. Grousseau, hier, a réveillé les catholiques.

M. HERRIOT lit un passage de la déclaration ministérielle.

L'abbé Lemire critique le geste des cardinaux

L'abbé LEMIRE demande à interrompre (Mouvements sur tous les bancs).

L'abbé LEMIRE : Comme prêtre catholique, je n'ai pas à connaître la déclaration des cardinaux qui n'est pas un document signé, qui n'est pas un document promulgué (Mouvements). Je suis profondément respectueux de la discipline religieuse. L'évêque de Lille seul a le droit de me parler comme supérieur Les cardinaux ont seulement à désigner, le cas échéant, le successeur du Pape Je ne suis pas trop crédule vis-à-vis de ce document qui est grave et qui a troublé beaucoup de consciences dans les communes profondément catholiques, ce qui est important à la veille des élections municipales.

Les cardinaux et le pape contre le gouvernement

M. HERRIOT reprend la suite de son discours. Il est violemment et fréquemment interrompu par les députés de droite dans le commentaire qu'il fait de sa réponse aux cardinaux. Il montre le libéralisme du Gouvernement dans l'affaire des Clarisses d'Alençon.

M. HERRIOT répète que dans l'affaire des congrégations, sans vouloir dire aujourd'hui sa doctrine envers les divers cas, qui se présenteront, le Gouvernement a agi jusqu'ici avec le plus parfait libéralisme.

La déclaration des cardinaux n'est pas d'ailleurs une manifestation improvisée, spontanée à propos d'un incident, c'est la conclusion de toute une campagne, l'application de toute une doctrine.

Le Gouvernement doit également élever une protestation solennelle contre un discours du Pape prononcé le 10 février 1925, reprochant au Gouvernement de suivre une politique qui n'est pas généreuse et qui n'est pas française.

Il signale encore l'enseignement donné au séminaire français de Rome. La droite proteste violemment.

M. Herriot, reprenant avec une force grandissante son discours, accuse ceux qui mènent cette campagne contre l'esprit des sociétés modernes d'avoir partout en Franco organisé des manifestations de violence contre les lois laïques.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Les Souverains anglais arrivant à Calais

Nous avons dit hier que les Souverains anglais étaient arrivés à Calais par le bateau spécial « Biarritz ». Voici la photo du roi Georges et de la reine Mary prise au moment de leur débarquement. On sait que les Souverains vont faire une croisière en Méditerranée :-: :-: :-: (Wide World Photos)

Le train royal à Chambéry puis à Modane

Hier matin, à 9 heures 14, le train royal anglais est arrivé en gare de Chambéry où il s'est arrêté huit minutes.

A 7 h. 40 le train royal passait à Modane. Les souverains sont en excellente santé et tout est normal.

Le formidable incendie de Tokio

La rue du quartier Nord de la ville où le feu éclata et fit d'énormes ravages avant de se propager dans les quartiers du centre :-: :-: :-: :-: :-: (Wide World Photos)

Le délai de DEUX MOIS aux contribuables des R.L.

Les félicitations continuent à nous arriver au sujet du délai supplémentaire de 2 mois que nous avons réclamé pour les contribuables des Régions libérées. D'Anzin, M. E. M... commerçant, nous écrit notamment :

« Que d'heureux vous ferez si vous » parvenez à obtenir du Gouvernement » la remise à deux mois pour la taxe » de 10 % sur les impôts non payés de » 1924. Car, vous devez savoir que ce » ne sont pas les gros, mais les petits » commerçants, qui ont le plus de mal » à joindre les deux bouts.

» Je me permets donc de vous adres- » ser mes plus vives félicitations...

» Veuillez agréer, etc... »

Des lettres comme celle-ci, que nous recevons à tous les courriers se passent de commentaires. Elles répètent l'état d'état d'esprit de tous les contribuables des Régions libérées.

A Fenain, une concurrence provoqua un drame

Un marchand de charbon fusilla son collègue

C'est un drame pénible, mais absurde qui, en jetant l'émoi parmi la population laborieuse de Fenain près de Douai, vient d'atteindre douloureusement deux familles de l'endroit.

A la suite d'une querelle qui prit naissance jeudi, au début de l'après-midi, et que provoqua, il semble bien, une question de rivalité commerciale, un marchand de charbon, attaqué chez lui le soir même par son adversaire, l'a tué d'un coup de fusil en pleine poitrine.

Les deux concurrents

Depuis de longues années, Eugène Josson, âgé d'une quarantaine d'années, exploitait à Fenain un commerce de charbon au détail, rue Jean Jaurès.

Sans être brillante sa situation était devenue bonne et Josson, entre sa femme et ses trois enfants vivait heureux.

STOCKMANN la victime

Eugène JOSSON le meurtrier

Voici trois mois environ, à une centaine de mètres de là, dans la même rue, sur le même côté, venait s'installer avec sa mère et son beau-père, une jeune homme de 29 ans, Ernest Stockmann, qui, précédemment, à Beauvrain (Pas-de-Calais), exerçait la profession de charpentier en fer. Après quelques tâtonnements, Stockmann décidait à son tour de créer une maison identique à celle que dirigeait Josson

Courageux, le jeune homme se mit à l'œuvre pour s'établir sérieusement. Sa profession le mit en rapport bientôt avec son concurrent direct, Josson, et, les deux hommes entretinrent aussitôt de bonnes relations.

Jamais, dit-on, dans le pays on ne vit l'un et l'autre aux prises, de quelque façon que ce fut. Et la stupeur n'en a été que plus grande, lorsque vendredi matin on apprit le drame.

La première querelle

Mais il y a des choses que l'on ne peut deviner. Et si les deux commerçants entretenaient jusqu'ici des rapports courtois, certaines paroles imprudemment prononcées par l'un d'eux, devait les diviser, soudain, brutalement. C'est là peut-être qu'il faut chercher la cause du drame.

Stockmann, pour parvenir à se faire une clientèle, vendait son combustible un peu meilleur marché que son concurrent Josson se serait alors ému de la chose et aurait laissé entendre que Stockmann, devait se procurer le charbon qu'il vendait à bon compte, dans des conditions peu honorables.

Le jeune homme eut vent de la chose. Mais il n'en dit rien à personne et cacha à tous l'intention de se venger.

Néanmoins, à la fin de la matinée, jeudi, il se présentait chez Josson, qui justement rentrait et brusquement après quelques mots aigre-doux, le frappait violemment à la figure Josson d'ailleurs porte encore les traces de ces coups. Stockmann s'en fut alors, la menace à la bouche.

Dans l'après-midi, tandis que Josson s'en était allé à Somain prévenir la gendarmerie de ce qui s'était passé, le jeune charbonnier passant près de la maison de son concurrent, lança, dans une embardée, le camion qu'il conduisait contre la porte cochère. Celle-ci résista mais la barre d'appui fut tordue et arrachée.

Décidément, pour s'être déclaré spontanément la rancune de Stockmann était tenace.

On devait mieux s'en rendre compte encore par la suite.

Le drame

Il était près de onze heures du soir. Dans les rues de Fenain, les rumeurs s'étaient apaisées depuis longtemps. Mais chez Josson, on ne dormait pas encore. La famille était toujours sous l'impression pénible qu'avait, à deux reprises, produit la venue de Stockmann. Pourtant on s'apprêtait à se coucher quand soudain, une grêle de pierres s'abattit sur la maison cependant que le chien attaché dans la cour donnait de toute sa voix.

Par la porte-cochère entrebâillée, apparaissait dans la prénombre la silhouette de Stockmann qui vociférait.

Que se passa-t-il alors dans l'esprit tourmenté de Josson Eut-il peur pour sa vie, ayant craint peut-être que son adversaire à cette heure indue, ne voulut lui faire un mauvais parti ?

Toujours est-il qu'il s'empara d'un fusil allemand chargé, le braqua par l'huis de la maison dans la direction de Stockmann et tira.

L'infortuné jeune homme effectua quelques pas en arrière et s'abattit comme une masse, sans un cri, sur le bord du trottoir

Josson — il l'affirme du moins — dit n'avoir